

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AC1048

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

ARTICLE 7

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« entrant »

le mot :

« compris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.